



PROCES VERBAL

COMMISSION REGIONALE DE CONTRÔLE DES CLUBS

Réunion du :	8 janvier 2024
à :	17 h 00
Présidence :	Mr. Claude BANAH
Présents:	Mrs. Johann PELLETIER
En visio :	Mme Agathe ROYER
Excusé :	Mr Kévin HUYNH – Morgan NEUVILLE – Gilles ROYER
Assistent :	Mmes S. GUIONNAUD –

☆☆☆☆☆☆☆☆

I. Règlement CRCC 2023/2024 :

A partir de la saison 2023/2024, les clubs de N3 seront étudiés par la DNCG.
De ce fait, modifier le Règlement de la CRCC afin que le Comité de Direction de la Ligue puisse le valider

II. Documentations comptables non envoyées au 31/10/2023 :

Une amende sera appliquée aux 12 clubs en infraction

III. Disponibilités pour visio avec les clubs

Le Président, Claude BANAH, donnera les disponibilités de chaque membre afin de proposer aux clubs des créneaux pour les visio.

Prochaine réunion fin février en présentiel afin de faire le point sur les clubs auditionnés et prévoir une date pour une réunion d'information auprès des clubs.

Fin de séance à 17h45

Le Président de la C.R.C.C.
Claude BANAH